L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

A TRAVERS LA VILLE

UNE DE PLUS

Dans le courant de la journée de mardi on a volé le vélo de M. Gaston Nys, 17 ans, coursier, domicilié 16, rue Lannes, qui était abandonné contre la façade de la Pharmacie Mouy, 267, rue Jules-Guesde. Préjudice : 1.500 francs environ. Plainte et enquête au 5e arrondissement.

L'HEURE DE LA RETRAITE

Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Jules Gonce, 44 ans, cafetier, 73, rue Voltaire, dont l'établissement était encore ouvert mercredi, vers 22 h. 30.

LES MÉFAITS DE L'IVRESSE

M. Michel Duquesnoy, 43 ans, manœuvre, demeurant 3, rue du Gros-Saule, a été mis en état d'arrestation pour outrage et violences à agents alors qu'il se trouvait en état d'ivresse.

DU SUCRE SANS TICKETS

Au cours de la nuit de lundi à mardi, des individus se sont introduits dans une dépendance de la Grande Brasserie Moderne, 3, quai d'Anvers, et y ont dérobé quatre sacs contenant chacun 100 kilos de sucre. Les sacs, vides de la moitié de leur contenu, ont été retrouvés dans un terrain à proximité et restitués à leur propriétaire. M. Alfred Lechien, directeur de la Grande Brasserie Moderne, a déposé plainte contre inconnu au 4e arrondissement où une enquête est ouverte.

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 7. — Ancienne Ecole Communale, angle rues du Bois et des Fabricants.

11 juin : Bd d'Armentières, rues du Calvaire, Racine, Bd de la Reunion, Q. de Gravelines, Q. de Roubaix, rues Corneille, d'Alsace, de Flandre, rues de Lorraine, Pasteur, rues de Lorraine, Pasteur, Rémy, Remiremont.

12 juin : rues du Fresnoy, Cap, Albert, Ch. Gounod, Diderot, Ch. Tiant, Genes, de Milan, de Rome, de Naples.

13 juin : rues de Lille, Solferino, Florence, Odessa, de Mayaux.

14 juin : rues de Luxembourg, de Champagne, Bruxelles, de Pétrograd, Bd de Danemarck, Cambron, Boulevard Mackenzie, Lens, Fayreuil, St-Omer, Bailly-Grenay.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 ne sera pas inscrit.

Le coupon N° 16 représente une quantité de 50 kilogs, **mais n'ira qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.**

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 41 francs les 100 kilogs.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches ; en cas de retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

La culture de la pomme de terre

L'Administration municipale rappelle à la population qu'un arrêté de M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, en date du 18 février 1941, a prescrit les mesures suivantes en vue d'éviter la propagation du doryphore.

Pour protéger la culture de la pomme de terre à l'abri contre cet insecte dont elle est menacée, partout, une surveillance sévère sera exercée.

Il est tout d'abord rappelé que dans les jardins ou parcelles isolées la culture de la pomme de terre est autorisée que pour les variétés suivantes :

De plus, en raison des traitements insecticides à appliquer, il est interdit de cultiver la pomme de terre en mélange avec d'autres plantes pouvant servir à la nourriture de l'homme et des animaux.

Toute personne cultivant la pomme de terre est tenue de rechercher la présence éventuelle du doryphore dans ses cultures et dès que la présence de cet insecte a été constatée en aviser immédiatement le Maire.

Service municipal d'Hygiène, 45, rue de Cambrai.

Etat civil. — Décès : Paul Delbaere, 53 ans, avenue de la Victoire, 18, décédé chemin du halage, au Cartelot.

CROIX

Des mesures sévères contre les maraudeurs de jardins

A peine les jardins ouvriers commencent-ils à verdir que des individus sans scrupules y pénètrent et volent les premiers légumes ; des cas trop nombreux ont été signalés à la police.

En raison de cette situation et pour permettre aux jardiniers de récolter le fruit de leur labeur, une surveillance sera faite en dehors de la leur par les gardes fils téléphoniques et par la police. Ceux qui seront pris à marauder dans les jardins seront arrêtés et conduits au poste de police. Des sanctions sévères seront prises contre eux.

En outre, le maire de Croix les prévient qu'en volant ainsi les légumes, ils courent un danger grave contre les conséquences desquelles il tient à les prévenir.

LES NOUVELLES CARTES DE RAVITAILLEMENT

Le service des pompiers a commencé la distribution des nouvelles cartes de ravitaillement. Elle se poursuivra sans arrêt jusque la dernière semaine du mois. Les personnes qui seraient absentes de leur domicile au moment du passage des hommes chargés de cette distribution, devront se présenter à la Mairie, guichet de l'état-civil, tous les jours de la semaine, de 16 à 17 h. Elles devront remettre en même temps l'ancienne carte en échange de la nouvelle.

La prochaine distribution de feuillets de tickets de pain, viande et matières grasses, ne se fera que sur la présentation des nouvelles cartes de ravitaillement.

DES LÉGUMES POUR LES SOUPES POPULAIRES

Les soupes populaires organisées par le Secours National avec l'aide de l'administration communale et les services municipaux se continuent avec le même succès.

Ce n'est pas sans difficulté que le Secours National créé puis développé, cette organisation qui vient en aide à des milliers de familles ouvrières.

Le ravitaillement en gros légumes a pu être assuré régulièrement et les rations ont été sensiblement améliorées : il manque cependant pour donner à ces soupes un relief de printemps, les petits légumes frais, tels que oseille, pourpiers, persil, cerfeuil, épinard.

Les personnes qui pourraient offrir ces légumes au Secours National sont priées de les faire parvenir aux cuisines : à l'Hospice, rue Jean Jaurès, à gauche du bâtiment central, ou à l'externat Sainte-Anne, boulevard Zola, 183.

Le Secours National remercie d'avance tous ceux qui l'aideront dans cette œuvre de solidarité.

Amical Club de Croix. — Le championnat de 1re Division, Groupe A, venant de se terminer, l'Amical a tenu sa réunion trimestrielle. Le président donna un bref aperçu de la saison, parla des hauts et des bas du club et remercia ensuite tous ceux qui contribuèrent à apporter un peu de bien-être à nos prisonniers.

La saison 1941-42 commencera par la préparation pour les jeunes du brevet sportif, et dès juillet, commencera l'entraînement du football ou les jeunes qui désirent jouer sous les couleurs de l'Amical peuvent, dès maintenant, s'inscrire au siège, Café A. Lerouge, 50, rue de l'Egalité.

Pour la saison prochaine, deux équipes seront engagées et assurées contre l'accident possible.

Etat civil. — Naissance : Bernard Bacquard, rue Gambetta, 8.

WATTRELOS

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 2. — Salle Deltour rue Roger Salengro.

7 juin : rues Blériot, Marthe, Cyprienne, Blanche, Paule, Riez, Petit Tournai 130/176, Maisons Lequians, des Ballons 2/258, 147/279, imp. Segard, rues Castel Desmulliers, Dames, Hameau du Breuil, rues de Verdun, Jean Castel, du Breuil, des Lys, des Fleurs 60/90, impasse Vandendriesche, rues de Mouscron 103/219, 11 Novembre, Jean Jaurès 1/61, des Prés, Emile Basly, Abattoirs (impairs), de la Gare, Denis Pollet.

9 juin : rues des Ballons 1/41, 105/143 et Maisons Renard, des Roses, Verger, Thionville, ruelle Jonville, rue des Fleurs 1/87, ruelle Wanin, rue Saint-Vincent de Paul (6/118 Maisons Delcroix), Maisons Boulets, ragnée Moutarde, sentier Belle Promenade, rues Royale, Sapin Vert 2/110, rangée Vandorpe, rues Magenta, Heugedé, H. Briffaut 2/58, Petit Tournai 46/130, des Champs (impairs), Maisons Delcroix et Boulets, avec la rue des Champs, rangées Lepers, Hennion Lefebvre et Prouvost.

10 juin : rue Sapin Vert 1/85, rangée du Christ, rues Pinguet, Watteau, Oram, cité Florin, rues Miribel, Freignac, Mazures, Boeldieu, ruelle Lefebvre, rue Bayart, ruelle et cour Watteau, rues du Crétinier et cour Delaplace, Nadaud, Monge 1/79, Béthune 30/42, de Calais 2/22, imp. Harduin, rues des 3 couleurs, Sergent Lefebvre, Comm. Bossut 140/216, 201/205, impasse Prut.

11 juin : rues des Champs (impairs), Saint-Vincent de Paul (impairs), Gambetta, H. Briffaut 60/190 21/179 et Cours, rues de la Teinturie, Calais 5/27, Béthune 1/31, 8/12, imp. Byttebier, rues Félix Faure, de la Vigne, Ma Campagne, Fort Lillois (Cité du Pinson Vert), Monge 80/118.

12 juin : rue Jeanne d'Arc, cité Bettremieux, rues de l'Hôpital, Dragons, rangée Carette, E. Laure, des Fleurs 2/60, Vauban, square Marlot, rues Pierre Catteau (du passage à niveau à la Vieille Place), Louise de Bettignies, Comm. Bossut, de la R. Faidherbe au Fort Lillois, Pierre d'Halluin, Vieille Place, de Lisieux, des Bulssonnets, Faidherbe 18/282, rangées Beauvisage, Dhulst, Dutilleul, Lafayette, Ste-Thérèse.

13 juin : rue Faidherbe 3/295, 282/346, cour Verstraete, rues Vélodrome, Jean Bart, Condorcet, Carnot 130/328, 287/317, imp. Cochin et Couteau 302 et Multiples, rue et cour Couteau, rue et cour Hoste, rues Pétrole, du Révage, Laboureur, Blanchisserie.

14 juin : rue Pierre Catteau (de la place au passage à niveau), cour Dubrulle, Jonville, Doutreligne, rue de Roubaix, cour Leroy, rues Carnot 1/115, 2/140, Boileau, Salengro (pairs), Traversière, Industrie (de la place Salengro au passage à niveau), cour Rose, Bouckaert, Nuttin Mulliez, imp. Leclercq Dupire, Maisons Rousseau, pl. Roger Salengro, rues Thiers 1/45, 2/108, Nain, Lorraine, Metz, Strasbourg.

16 juin : rues Carnot 125/285, Industri (passage à niveau à la rue du Sartel), Arts, du Commerce, Charles Quint, Beaurepaire, Bazeilles, Champagne Espierres, Moscou, 3 Bouteilles, Bons Enfants.

17 juin : Rues Jean Jaurès 2/76, de la Poste, de la Gendarmerie, Haies Vertes, Grand Place 4/20, Pasteur, Beck 1/44, du Congo, de France, Negrier, cour des Pompiers, sentier de l'Avenir, Saint-Joseph, Concorde, Claude Bernard, d'Alsace, sentier du Carrin, rues de Leers (entre rue Concorde et rue Maternité), Salengro, Maternité (impairs), Neuve (pairs).

18 juin : rues de Leers (pairs) (entre rue de la Paix et extrémité), Thiers 108/140, 47/141 et Cours, av. des Jardins, rues Caporal Leclercq, Beck prolongée, Leuridan, Neclain, Truffaut, Bertheloot (maisons Jubaaru), Beck (entre rue de la Paix et extrémité), de la Tannerie, du Plaisir, du Sartel (rangées Delcroix, Spriet et Hazebroucq), de la Paix.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 ne sera pas inscrit.

Le coupon N° 16 représentera 50 kilogs, **mais seulement pour les consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.**

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 40 fr. 60 les 100 kilogs.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

Ivresse. — Le nommé Allart Ernest 21 ans, ajusteur, demeurant rue du Cauquier, 97/4, a été rencontré rue Charles-Quint, en état d'ivresse manifeste. Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

Vol. — Le nommé Paulvaiche Gaston, 34 ans, demeurant à Lezennes, a porté plainte pour vol de sa bicyclette qu'il avait déposée le 2 courant vers 10 h. 30, contre la façade de l'estaminet Duquesnoy, rue Henri Briffaut. Enquête.

LANNOY

Vaccination antivariolique. — Une séance de vaccination antivariolique et gratuite aura lieu samedi 7 juin à 11 h. 30 à la Mairie.

Il est rappelé que la vaccination est obligatoire au cours de la première année de la vie ainsi que la revaccination au cours de la onzième et de la vingt-et-unième année.

LYS-LEZ-LANNOY

Avis aux familles des prisonniers

Le comité d'entr'aide aux prisonniers distribuera le samedi 7 juin, de 8 h. 30 à 11 h., un colis de vivres destiné aux prisonniers. Ce colis comprendra deux paquets de tabac, une demi-barre de pain d'épices; 250 gr. de sucre; 125 gr. de chocolat et une boîte de conserve.

Les familles sont invitées à se présenter à la salle du patronage rue Echevin avec le dernier récépissé (envoi et dans l'ordre ci-après : de 8 h. 30 à 9 h., lettres A à D; de 9 à 10 h., lettres E, F, G, H, J, K, L; de 10 à 11 h., de M à Z.

Jeux au profit des prisonniers. — Les numéros suivants, gagnants de la tombola organisée le 1er juin, chez Paul Lorthiolr, 65, rue de Leers, peuvent réclamer leur prix jusqu'au 1er juillet. Passé cette date ils resteront acquis à l'œuvre d'entr'aide aux prisonniers : 238 484 482 222 213 369.

REGIMES ALIMENTAIRES SPECIAUX

Les personnes malades n'ayant pas encore retiré le bon de priorité (bon vert), sont invitées à passer en mairie (4e bureau), le 6 juin, dans la matinée.

FLERS-LEZ-LILLE

Mort de M. J.-B Bus, Administrateur et Vice-Doyen de la Mutuelle du Breucq

C'est en son domicile, rue du Recueil, que vient de s'éteindre après une cruelle maladie, M. J.-B Bus, administrateur et vice-doyen de la Mutuelle du Breucq.

Entré en 1891 à la société de secours mutuels de la Guinguette de Mons-en-Barœul, il comptait cinquante années de mutualité. Par mutation en 1894, il entra à la Mutuelle St-Martin du Breucq, ainsi qu'à la société des anciens militaires de Flers-Lille, dont ces deux associations fusionnèrent sous le titre de « Mutuelle du Breucq ».

M. Bus est titulaire des médailles de bronze et d'argent de la Mutualité, des médailles des anciens militaires et de la Mutuelle du Breucq. Le défunt comptait trois générations dans la Mutuelle du Breucq.

Les membres disponibles de la société sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu samedi 7 juin, à 9 h., en l'église de Flers-Sart. Réunion à la maison mortuaire, rue du Recueil, à 8 h. 30.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

ECOLE DES GARÇONS 11, RUE D'HALLUIN

9 juin. — Rue de Tourcoing : car. du Christ, sent. de l'Ecole, sentier Ottevaer, sentier de France, rue Jean Jaurès, sentier Baguette, car. Tisserands, r. des 5 Voies, sentier des Armes, r. du Moulin.

10 juin. — Pl. de la Mairie, r. des Fromets, car. du Faubourg, car. du Labyrinthe, sentier de Roncq, r. de la Poste, r. du Dronckaert, r. du Baillly, sentier du Sapin Vert, r. Cop Chantant, r. dêHalluin, car. du Pape, cont. de l'Eglise, r. Bas Quartier, de la Latte, Patronage, Cimetière, sentier de la Bienfaisance.

GARDERIE DES ENFANTS EGLISE SAINTE-THÉRESE (RISQUONS TOUT)

11 juin. — R. Chemin Vert, sentier de la Douane, r. du Borgier, Aristide Briand, r. du Purgatoire, de la Forgette, de Gand car. des Deux Nations, Emile Zola

La valeur des coupons pour juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 ne sera pas inscrit.

Le coupon N° 16 représentera une quantité de 50 kg., **mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.**

Toute déclaration fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à fr. 39,50 les 100 kg.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

HALLUIN

SUCCES SPORTIFS DE JEUNES HALLUINOIS

Le professeur d'éducation physique Maurice Vercruysse, membre du comité directeur des Sports de Halluin, a remporté, dimanche, un très beau succès à la session du Brevet de l'Espoir Français, à Lille.

Les neuf Halluinois présentés ont été admis. En degré supérieur, sur sept admis, cinq sont Halluinois. Au second degré, quatre Halluinois sont admis.

LES LOTS DE LA TOMBOLA DU COMITE D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS HALLUINOIS

Exceptionnellement, cette semaine, tous les jours une permanence sera assurée de 14 à 18 h., au 101 rue de Lille, à Halluin, où les lots de la tombola peuvent être retirés.

Dès le lundi 9 juin et jusqu'au 30 du mois courant, la permanence organisée aura lieu les mardi, jeudi et samedi seulement.

Il est rappelé que tous les lots non reclamés à la date du 30 juin resteront acquis à l'œuvre.

RONCQ

Inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera, Salle des Œuvres, rue du Docteur-Galissot, dans l'ordre ci-après :

Secteur N 1. — Le 11 juin : Rue de Lille (côté impair, 277 à 409), Cité Bonduel, rues de l'Egalité, Caeler, Wallerand, rangée Pain-Sec, Cité Catteau, Cité du Merle, Cité du Frot, rue Rouge, rues de Bousbecque, rangée Delahousse, rangée des Trois-Rois, les Tilleuls ; Rue de Lille (côté pair, 270 à 356), Carrière Minique, rue de Billemont, Cités Destombes, Lava, Catteau, Charlet et des Baraquements.

Secteur N 2. — Le 12 juin : Rue de Lille (côté impair, 197 à 275), rue de la Vieille-Cour, sentier du Vinage, Cité Masure, Cité Couvreur, Cité Desmazières, Chemin Vert (jusqu'au Vinage), Carrière Mme Deflandre, Ferme du Grand Coulombier, quartier du Vinage ; Rue de Lille (côté pair, 246 à 268), ruelle des Vicaires, rue des Arts, ruelle de l'Eglise, rue du Docteur-Galissot, rue de la Latte et rue de la Latte prolongée, rue des Cayennes, sentier de Neuville.

Secteur N 3. — Le 13 juin : Rue de Lille (côté impair, 153 à 195), rue Deetombes, rue de la République, rue du Canon, rue Jeanne-d'Arc, place de la Gare, rue Latérale et Pôle-Nord ; Rue de Lille (côté pair, 140 à 244), Cité Delahousse (rangée Brune), sentier des Morts (R. des Pollus), Cités du Tissage, du Gazomètre, rue des Chats-Huants, rue de la Gloche, rue de la Briqueterie, rue de Béthune, de la Malsence, rangée Mancesiez, cité Vanoverschelde, rue du Gaz, du Dronckaert jusqu'au Pied-de-Bœuf, sentier Casier.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit : Le coupon N° 15 ne sera pas inscrit ; le coupon N° 16 représentera une quantité de 50 kgs, mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 40 francs les 100 kgs.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches, car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

La révision des allocations militaires

Tous les bénéficiaires de l'allocation militaire doivent se présenter à Roncq (bureau du ravitaillement), place du Centre, pour y retirer un imprimé qu'ils devront remplir et remettre au même bureau le samedi matin 7 courant, de 9 à 12 h., ou le lundi 9 juin, pendant toute la journée Se munir de pièces justificatives cartes de prisonniers, etc.

Fonds de chômage

A partir du mardi 10 juin, le pointage du Blanc-Four sera supprimé.

Les pointages de tous les chômeurs se feront donc au bureau de chômage : mardi, jeudi, samedi, de 9 h. à 9 h. 30.

MOUVAUX

Inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur N 1. — A la Mairie. — Le 11 juin : Rues de Lille, de Tourcoing (jusque la Brasserie Thiers-Lemaire), place de la Paix, carrière des Prée, avenue Foch, rues Mac-Mahon, de Roubaix, des Poilus, Marceau, Bourlet kléber place de la Délivrance rues de l'Hospice et Jeanne-d'Arc.

Le 12 juin : Rues Alsace-Lorraine, Amirale-Courbet, Basse, Isly, Victor-Hugo, Duriez, Platanes, Lilas, Mirabeau, des Fleurs, Galliéni (jusqu'au boulevard Carnot), Négrier, de Wasquehal, boulevard de la Marne, rue Carnot (jusque rue Faidherbe), rue du Triez.

Secteur N 2. — A la Mairie. — Le 17 juin : Rues Escalette, Vauban, Faidherbe, Saint-Paul, Saint-Pierre, Nouvelle, Presbytère, Constantin, Pasteur, Château.

Le 18 juin : Rues Poisonnier, Turgot, Congo, Turenne, Galliéni (à partir de la rue Faidherbe), contour Sacré-Cœur.

Secteur N 3. — Au Patronage Saint-François, rue Fr.Masurel, Les Francs). — Le 19 juin : Rues de Tourcoing (de la Brasserie Lemaire au France), rues des Ravennes, Jean-Bart et Gambetta.

Le 20 juin : Rues Masurel, Rouget-de-l'Isle, Félix-Faure, Verdun, Lorthiois, Forgette, Baleieux, Vert-Pré, Galeté, des Champs, des Coulons.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit : le coupon N° 15 ne sera pas inscrit ; le coupon N° 16 représentera une quantité de 50 kgs, mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 39 frs 50 les 100 kgs.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches, car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

Paiement des allocations militaires

Le paiement de la deuxième quinzaine du mois de mai aura lieu le vendredi 6 juin, à la Mairie, salle du rez-de-chaussée, de 9 h. 30 à 11 h. 30 n. 1 à 500 ; de 14 h. à 16 h. 30, de 501 à la fin.

Se munir de monnaie pour faire l'appoint.

Paiement des secours aux habitants privés de ressources. — Le paiement des secours aux habitants privés de ressources aura lieu le vendredi 6 juin, de 14 h. à 17 h., à l'Hôtel-de-Ville.

Avis aux présidents de sociétés. — Il est rappelé aux sociétés qu'elles se trouvent dans l'obligation de demander l'autorisation de continuer à fonctionner et de tenir des réunions.

A cet effet, elles auront à faire la demande à M. le chef de l'administration militaire de l'Oberfeldkommandantur 670, à Lille.

Tout contrevenant sera passible de peines sévères.

COMINES

AVIS IMPORTANT AUX USAGERS DU GAZ

« La COMPAGNIE FRANÇAISE » D'ECLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE » PAR LE GAZ a l'honneur d'informer » ses abonnés, qu'elle se trouve dans » l'obligation de réduire la pression » du gaz à partir du 6 juin, à 20 h.

» Le gaz ne sera mis à la disposition » des abonnés que pendant les heures » suivantes :

De 6 h. à 8 h. 30.
De 10 h. 30 à 13 h. 30
De 18 h. 30 à 20 h.

» En dehors de ces heures, il est bien » recommandé, aux usagers, de main- » tenir tous les robinets fermés et de » s'assurer tout spécialement de l'ex- » tinction des veilleuses ».

BAISIEUX

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Baisieux que l'inscription des commandes de charbon se fera les 9 et 10 juin aux lieux d'inscription ci-après :

Le 9 juin, le Grand Baisieux, café Grand Place.

Le 10 juin, le Petit Baisieux, café Dumont, face à la Gare.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 ne sera pas inscrit.

Le coupon N° 16 représentera une quantité de 50 kg, **mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de bronchement de gaz.**

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à fr. 39.50 les 100 kg.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

CHÉRENG

Inscription des commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune que l'inscription des commandes de charbon se fera le 11 juin, au café de la Bascule.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 ne sera pas inscrit.

Le coupon N° 16 représentera une quantité de 50 kg., **mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.**

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à fr. 39,50 les 100 kg.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches, car les retardataires ne seront pl: inscrits ultérieurement.

MARCQ-EN-BARŒUL

Chez les anciens combattants. — Les anciens combattants sont priés de bienvouloir assister à la cérémonie religieuse qui dimanche 8 juin à 11 h. 30 en l'église N.-D. des Victoires au Pont de Marcq à l'intention de M. Julien Vandermersch soldat au 16e régiment de travailleurs décédé en captivité à Vienne (Autriche) à l'âge de 43 ans le 6 février dernier.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

A TRAVERS LA VILLE

VOLS D'UN PORTEFEUILLE...

M. Dewulf Julien, âgé de 27 ans, cardeur, demeurant à Mouscron (Belgique), 256, chaussée du Risquons-Tout, a déposé une plainte pour le vol de son portefeuille contenant une somme de 600 francs, commis à l'usine Desurmont, rue du Cymbale.

Enquête au 3e arrondissement.

...DE RÉCOLTES

Mme Dhoine, née Braye Julie, 48 ans, demeurant 118, rue de la Potente a déposé une plainte pour vol de récoltes non détachées du sol (légumes). Elle soupçonne une femme — dont elle ignore le nom — demeurant rue des Etudiants.

Enquête au 3e arrondissement.

...D'UN COQ ET DE DEUX LAPINS

Un coq de huit livres et deux lapins pleines ont été dérobés chez M. Ott Henri, 49 ans, directeur d'usine, demeurant 139, rue du Virolois.

Plainte et enquête au 3e arrondissement.

TOUJOURS LES BICYCLETTES...

Face à l'usine Masurel, rue de Rotterdam, on a volé la bicyclette du jeune Jacques Biondeel, 17 ans, ouvrier textile, demeurant 15 bis, rue Bonne-Nouvelle.

DEPRÉDATIONS VOLONTAIRES DANS UN JARDIN OUVRIER

M. Bonduel Jules, 57 ans, retraité des Chemins de fer, demeurant 133 rue Ingres, a déposé une plainte contre inconnu pour bris de châssis de couches et déprédations commis dans son jardin, situé rue du Cymbale.

SURPRIS EN FLAGRANT DÉLIT DE VOL

M Jean Destombes, 53 ans, cultivateur, demeurant 42, rue du Général Drouot, a surpris le nommé Roger Catry 20 ans, marchand de charbon, demeurant rue Achille-Testelin, qui arrachait des récoltes dans son champ situé rue Colbert.

Plainte et enquête.

UNE COLLISION

Mercredi, vers 16 h., à l'angle des rues Alexandre-Ribot et de la Cloche, une collision s'est produite entre le camion conduit par M Paul Guermonprez, 27, rue d'Halluin à Neuville-en-Ferrain et une voiture pilotée par M. Francis Wattine, demeurant boulevard Bigo-Danel à Lille. Il en est résulté des dégâts matériels aux deux véhicules.

RESPECTEZ LES BIENS D'AUTRUI

Deux femmes employées dans une maison occupée par la troupe avaient volé des vêtements de valeur dont un manteau de loutre et différents objets, au 292, boulevard Gambetta. Elles ont été arrêtées par la police et maintenues à la disposition du commissaire du 1er arrondissement. Ce sont : Regine Magnier, 26 ans, rue de la Croix-Rfouge, 3, cour Lefebvre, et Yvonne Courtins, 24 ans, demeurant 73, rue de Tourcoing à Roncq.

Le prochain concert du groupe des Combattants du Centre

La matinée récréative organisée par le groupe des Combattants du Centre, au profit de la « Famille du Soldat Tourquennois » aura lieu en la salle des fêts du Foyer Notre-Dame, le dimanche 15 juin à 15 h. 30.

Pour cette circonstance, il a été fait appel au concours du Théâtre familial de Roubaix-Tourcoing, qui interprétera deux délicieuses comédies : « Fin de mois » de Duthil et « La main leste ».

Le programme sera augmenté d'une audition de Mlle Delemasure, cantatrice et du jeune Stephane Elie, clarinettiste, élève du Conservatoire. En outre, Mlle Francoise Pierret, donnera une exhibition de « Tap dance » danse à claquettes.

Mais le clou de la représentation sera certainement la participation à cette matinée de notre sympathique confrère, Pol Pierret, qui inaugurera a Tourcoing une revue de « Jeux scéniques » avec sa compagnie et la participation du public, qui pourra gagner des lots importants ainsi que des primes alléchantes offertes par les commerçants du Centre.

Enfin signalons que la petite Maryvonne, vedette de Radio P. T. T. Nord, charmera l'assistance par son entrain et sa gaîté.

Le piano d'accompagnement sera tenu par M. Robert Blic.

La location pour cette soirée sera ouverte le dimanche 8 juin au Foyer Notre-Dame.

Au profit des prisonniers

Le Modern' P. P. C. dont le siège est 130, rue de Gand avait organisé pendant les fêtes de la Pentecôte un tournoi au profit des prisonniers. Plus de 150 joueurs venant des clubs de Roubaix, Mouscron, Wattrelos, Tourcoing se disputèrent la palme et finalement la finale réunit deux champions locaux Ruolt et Marrisal ; le premier après une lutte très serrée l'emporta par 3 a 1. Vingt et un joueurs ont été récompensés, nous distinguerons parmi eux et dans l'ordre : Rulot, Marrisal, Guyomard, Demulder, Lejour, Demey, Dumortier, Dervaux, Viane, Marescaux, Pouillie.

Une tombola fut tirée et l'heureux gagnant est le numéro 288.

Enfin, pour terminer le tournoi et la réunion, la commission du Modern' P.P.C. offrit un vin d'honneur aux joueurs et à ses invités.

Une pastille qui fait digérer

Plus de maux d'estomac !

Souffrez-vous de l'estomac ? Avez-vous des renvois, des aigreurs, des brûlures, des crampes ? Sucez, après vos repas, une ou deux Pastilles Rennie. Aussi agréables que des bonbons, les Pastilles Rennie sont un vrai remède, qui neutralise l'acidité de l'estomac et facilite le travail digestif. Avec les Pastilles Rennie, on mange n'importe quoi sans être jamais incommodé. Toutes pharmacies : 5 fr. 30 la boîte ; 15 fr. 90 le grand modèle (plus avantageux). 11261

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 2 — BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 3, RUE CARNOT

9 Juin. — Rues d'Hondschoote, Moulin-Tonton, Toulouse, Epidème, Orchies, Verne, Serpentine et cours, Cinq-Voies et cours, Erckmann, Chatrian.

10 Juin. — Rues du Tilleul 165-fin, 164-fin, cour Roussel, cour au N° 215, rues Balzac, Union, Chalons, Cadeau et cours, Seclin, de Roubaix, de la Tossée, tout sauf 1 et 9 et cours.

11 Juin. — Rues de la Fonderie, Omnibus, Bailly, St-Eloi, Danton, Stéphenson, Nantes, place Sébastopol, avenue Lefrançois, rues Chateaubriand, Lafayette, Albert Ier, G. Dron 89-111, 100-124 ; rues F. Buisson, P. Corneille, place de la Gare, rues P. J. Dervaux, Soufflot, cour Joyeux, rue du Tilleul 1-163 et 2-164, cours du N° 128 et 138, rue Louis-Leloir

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 ne sera pas inscrit ;

Le coupon N° 16 représentera une quantité de 50 kilos, **mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.**

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 41 fr. les 100 kilos.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

ETAT CIVIL

Naissances : Bernard Gagnon, rue Cinq-Voies, 251 ; Andrée Decoene, rue Nationale, 158 ; Brigitte Tiberghien, rue Nationale, 138; Jean-Pierre Autcek, rue de Cronstadt, 20 ; Claude Sileghem, rue de Rotterdam, 111.

Décès : Hermance Delemarle, 83 ans, épouse Henri Brassart, avenue La Fayette, 7 ; Blanche Declercq, 64 ans, rue d'Havre, 3; Henrieus Bertels 87 ans, rue G. Souham, 152; Alphonse Cerister, 42 ans, rue Colbert, 21 ; Ernest Vandekerckhove, 36 ans, rue de Roncq, 17 ; Gustave Kiersbulcke, 65 ans, rue Brésil prolongée, 11.

EN BELGIQUE

COMINES

AVIS IMPORTANT AUX USAGERS DU GAZ

« La COMPAGNIE FRANÇAISE » D'ECLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE » PAR LE GAZ a l'honneur d'informer » ses abonnés, qu'elle se trouve dans » l'obligation de réduire la pression » du gaz à partir du 6 juin, à 20 h.

» Le gaz ne sera mis à la disposition » des abonnés que pendant les heures » suivantes :

De 6 h. à 8 h. 30.
De 10 h. 30 à 13 h. 30
De 18 h 30 à 20 h.

» En dehors de ces heures, il est bien » recommandé, aux usagers, de main- » tenir tous les robinets fermés et de » s'assurer tout spécialement de l'ex- » tinction des veilleuses ».

MOUSCRON

Commerce des œufs

Tous les détenteurs de poules sont tenus de livrer deux œufs par semaine et par poule au collecteur désigné M. Verhaeghe Adolphe, 79, rue de la Marlière, à Mouscron. Le prix à payer par ce dernier est porté de 1,10 à 1.60 par œuf. La Kommandantur de Courtrai communique que 145.000 œufs ont pu être distribués à la population civile du Courtraisis depuis la mise en application de l'ordonnance du 1er mai 1941.

Le Bourgmestre de Mouscron rappelle que l'autorité occupante a prévu de lourdes amendes et une peine d'emprisonnement pour les manquements à l'ordonnance.

UNE PLUIE D'ABEILLES AU RISQUONS-TOUT

Une pluie d'abeilles s'est abattue dans le quartier du Risquons-Tout, à M